

Paris, le 23 Septembre 2019

CONGÉS, FRAIS DE TRANSPORT, PRIMES DE NUIT RAS LE BOL DES ARNAQUES À LA CHAÎNE !

TOUS EN GRÈVE LE 8 OCTOBRE !

La Poste, en cédant les parts de l'Etat à la Caisse des Dépôts et Consignations, multiplie les économies sur le dos du personnel. Et les postiers de la PIC Gonesse ne sont pas épargnés. Depuis quelques semaines, c'est une véritable avalanche de mesures régressives qui s'est abattue sur nous.

DEMI-VACATION

Une charge de travail journalière de 3 millions de plis par jour et équivalent à une force de travail temps complet de 624 personnes :

1/3 d'effectifs en mobilité réduite temporaire ou définitifs, absentéisme par jour de 25% (*voir plus*).

Entre la charge de travail et la force de travail, il y a un fossé énorme : déséquilibre qui entraîne l'appel à des intérimaires, cdd, heures supplémentaires de manière abusive. Seulement pour le premier trimestre 2019, nous avons doublé le budget de force de travail variable.

Cette dégradation des conditions de travail entraîne des désordres : la Direction a reconnu que les effectifs de nuit et du matin sont sinistrés.

Au nom de la polyvalence, on fait de la poly activité.

Demi-vacation n'est pas respectée, un agent sur une vacation complète peut occuper 3 voire 6 positions de travail différents.

Actions demandées :

- Le respect des demi-vacations et le comblement de tous les postes vacants.
- Pas de doublement des machines ni en semaine ni le samedi.

SUPPRESSION DE LA PRIME DE TRANSPORT

Ça ne leur suffit pas de nous forcer à travailler à 100 km de chez nous en fermant toutes les PIC des alentours les uns après les autres, ils refusent maintenant de participer aux frais que cela entraîne. Alors que tout le monde touchait jusqu'à maintenant l'équivalent de la moitié d'un PASS Navigo mensuel, seuls quelques postiers touchent depuis juillet une indemnité d'une centaine d'euros par an, sur justificatif. C'est plus de 400 euros de perte annuelle pour la plupart d'entre nous.

La réduction des coûts à la Poste a fortement touché notre pouvoir d'achat.

Or en janvier 2019, La Poste annonce :

- Un chiffre d'affaires de 24 milliards d'euros
- Un bénéfice de 792 millions d'euros pour l'année 2018.

Actions demandées :

- Nous demandons le remboursement intégral des frais de transports.

REFUS DE CONGÉS :

A force de supprimer du personnel, les chantiers manquent cruellement d'effectifs, en particulier les jours de repos de cycle. La direction n'a rien trouvé de mieux que de refuser le lundi ou le samedi à ceux qui ont voulu poser une semaine cet hiver. Ça ne la gêne pas qu'on revienne de vacances un vendredi ou qu'on parte un mardi ! Pas sûr qu'elle s'applique à elle-même le même régime...

Actions demandées :

- Les congés doivent être acceptés tels qu'ils sont demandés par le personnel : c'est un droit acquis !

Derrières ces provocations à répétition, pas besoin de chercher bien loin la philosophie générale. Une recherche permanente de la moindre économie, quitte à ce que le personnel soit encore un peu plus méprisé, ou même purement et simplement volé.

Effectivement, à la PIC, il n'y a pas de discrimination, on se fait tous avoir ! Alors, RAS LE BOL !

**LES MILITANTS FO, SUD, CGT ET CFTD
SE SONT RÉUNIS À PLUSIEURS REPRISES ET SE SONT MIS D'ACCORD
POUR PROPOSER À L'ENSEMBLE DU PERSONNEL
DE SE METTRE EN GRÈVE LE**

MARDI 8 OCTOBRE

Pour exiger satisfaction sur les points suivants :

- 1/ Titularisation de l'intégralité des CDD et intérimaires, par des emplois pérennes de postiers.
- 2/ Maintien et extension de la prime transport à l'ensemble du personnel concerné.
- 3/ Maintien de l'intégralité des régimes de travail en place sur la PIC.
- 4/ Respect de la demi-vacation.
- 5/ RAP spécifique pour le personnel en inaptitude ou reconnu RQTH. Une ouverture de 100 RAP dont 30 réservées spécifiquement au personnel inapte.
- 6/ Arrêt de la pression managériale.

L'ensemble du personnel est invité ce jour-là à un rassemblement devant les grilles à 12H00 pour venir exprimer en direct à la direction son mécontentement.